

	• AVANT LE CROSS		PENDANT LE CROSS	• APRES	
ORGANISATION GENERALE DE LA MANIFESTATION	<p>PREVOIR</p> <ul style="list-style-type: none"> Un REFERENT parmi les profs EPS Prévoir l'organisation et la gestion des classes pendant la manifestation, planning et rôle de chaque personnel ; Le balisage du parcours et les limites d'évolution doivent être très précis et connus de tous, prévoir un temps d'installation et de rangement du différents parcours. Les lieux de passage du parcours doivent être en rapport avec le nombre d'élèves courant simultanément (largeur du chemin, points d'engorgement,...). Prévoir le protocole d'appel et la liaison téléphonique, une sono, radios VHF, des W.C, éventuellement. Les conditions d'annulation ou de report doivent être anticipées ; il serait préférable d'éviter de faire un cross un lundi pour en pouvoir prévenir éventuellement l'annulation. Prévoir: une collation après le cross et un ravitaillement : boissons, sucres lents et rapides, des couvertures de survie. Possibilité de coupler cette épreuve avec une association caritative Outil d'aide possible pour fixer les distances et les temps de l'épreuve : Le livret pédagogique du cross, élaboré par la fédération française d'athlétisme à l'occasion de la semaine nationale du cross scolaire et universitaire en 2011, peut constituer un document d'appui et de référence <i>Pour le second degré: « Voici quelques indications de distance : 6ème - 5ème : 8' à 10' d'effort ; 1,5 à 2 km pour les filles et les garçons ; 4ème - 3ème : 15' à 20' d'effort ; 2 à 2,5 km pour les filles ; 2,5 à 3 km pour les garçons ; Lycée : 15' à 25' d'effort ; 2 à 3,5 km pour les filles ; 3 à 5 km pour les garçons.</i> 	<p>INFORMER</p> <ul style="list-style-type: none"> Banaliser une ½ journée (accord administratif). Solliciter les associations des parents d'élèves pour l'organisation Courriers : Parents, mairie, communauté de communes, centre départemental des pompiers, presse, conseiller général (lots). Informers l'administration, le C.A, vie scolaire, infirmière, CESC. Déposer l'organisation de la journée sur le site du collège et communiquer sur le parcours et l'horaire des courses. 	<p>DEMANDER</p> <ul style="list-style-type: none"> L'autorisation à la préfecture ou à la sous-préfecture pour utiliser la voie publique. (Demande à réaliser bien en amont de la manifestation). L'autorisation à la municipalité, pour le passage sur des sites de la commune ou des routes communales L'autorisation à l'ONF si le parcours se déroule en partie ou totalement en forêt. solliciter éventuellement la mairie pour le prêt de barrières 	<ul style="list-style-type: none"> Une reconnaissance physique du parcours par un ou plusieurs enseignants doit permettre de vérifier la praticabilité du parcours (boue, flaques d'eau, verglas, ...) Un enseignant d'EPS gère le positionnement des personnes sur le parcours Utilisation de radios VHF pour communiquer avec les points les plus éloignés. Utilisation d'un porte-voix au départ et à l'arrivée. Un enseignant peut réguler l'allure pour éviter les départs trop rapides. Usage possible d'un contrôle informatisé par code barre. Bons distribués à l'arrivée pour une collation. Panneau d'affichage des courses et des résultats visible par tous. Respecter les horaires, les règles, les lieux, les personnes, les accès de déplacement et de circulation prévus initialement. 	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion pour et par les médias (presse, site du collège, parents d'élèves) de l'ensemble des résultats de la manifestation. Organiser le recueil des moments forts de la manifestation (portefolio, album photo). Adresser une lettre de remerciement à l'en-tête de l'EPLE pour les secours, les collectivités territoriales. Rester attentif à l'encadrement des élèves après l'effort (récupération, hydratation, vêtements secs et chauds, ...).
ELEVES ET ELEVES INAPTES	<p>PREVOIR</p> <ul style="list-style-type: none"> Prévoir un cycle d'enseignement suffisamment long pour appréhender les difficultés de l'épreuve et être préparés à la gestion de l'effort et à la distance à parcourir ce jour-là (emmener les élèves faire une reconnaissance avant le cross.) Prévoir une tenue vestimentaire, sportive adaptée aux conditions climatiques avant, pendant et après l'épreuve ; La fourniture d'un certificat médical n'est pas obligatoire. 	<p>INFORMER</p> <ul style="list-style-type: none"> Les élèves inaptes à la course ne peuvent pas à priori participer à l'épreuve. → Des aménagements peuvent éventuellement être proposés en fonction de leur niveau d'aptitude. Les élèves dispensés et/ou inaptes peuvent participer à l'organisation et à l'animation de cette manifestation 	<p>DEMANDER</p> <ul style="list-style-type: none"> Des responsabilités peuvent être confiées aux élèves inaptes. (chrono, régulateur, distribution collations, reporter...) Pour les élèves ayant un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), l'infirmière - infirmier dispose de tous les dossiers et peut donc participer à la construction d'un projet spécifique. 	<ul style="list-style-type: none"> Elèves inaptes : fiches de mission précises avec tâches d'encadrement et de suivi des camarades. 	<ul style="list-style-type: none"> Repérer les élèves les plus prometteurs pour les inscrire à l'association sportive et au cross. Engager les élèves inaptes dans la collecte et l'organisation des informations pour les diffuser
DISPOSITIF ASSISTANCE ET SECOURS	<p>PREVOIR (en collaboration avec l'infirmier-e)</p> <ul style="list-style-type: none"> Prévenir par écrit le centre 15 de proximité avant l'organisation de la manifestation : date, lieu et horaires Elaboration d'un Plan d'Organisation des Secours et de Sécurité (POSS)* (prévoir la chaîne d'intervention en cas de traumatismes sur le parcours, de signes de fatigue à l'arrivée, voire d'accidents cardiaques ou respiratoires à l'arrivée) Prévoir un lieu d'accueil pour les blessés. L'arrivée du cross à proximité de l'infirmier est souhaitable pour faciliter, en cas d'urgence, les interventions de l'infirmière- infirmier, voire l'évacuation de l'élève. Les lieux de passage du parcours doivent être en rapport avec le nombre d'élèves courant simultanément (largeur du chemin, points d'engorgement,...). 	<p>INFORMER</p> <ul style="list-style-type: none"> Informers la gendarmerie ou la police selon le cas. 	<p>DEMANDER</p> <ul style="list-style-type: none"> Demander au centre départemental la présence des pompiers ou d'une association de 1° secours (fortement conseillé si aucun professionnel ou un titulaire du PICF n'est disponible, et selon le lieu du cross) Mise à disposition d'un défibrillateur 	<p>Pour l'infirmière :</p> <ul style="list-style-type: none"> Placer judicieusement les secouristes sur l'ensemble du parcours et un au moins à l'arrivée Si l'infirmier(e) doit assurer la sécurité en dehors de l'EPLE, un ordre de mission lui sera délivré par le chef d'établissement, supérieur hiérarchique* 	<ul style="list-style-type: none"> Bilan avec l'infirmière Ajustement des procédures pour la manifestation suivante

* Le bulletin officiel BO HS n°1 du 6 janvier 2000, précise l'organisation des soins et des urgences dans les EPLE. Les personnels infirmiers sauront vous conseiller afin d'organiser au mieux la sécurité de la manifestation.

Pour aller plus loin, une grille d'évaluation des risques permettant de définir le dimensionnement du dispositif de secours est prévue dans le « dispositif prévisionnel des secours-Décret du 27 février 2006 ». De façon très simple et pragmatique, un ratio d'intervenants secouristes est calculé en prenant en compte les éléments suivants :

- effectifs prévisibles
- comportement prévisible du public lié à l'activité du rassemblement
- caractéristiques de l'environnement et de l'accessibilité du site
- délai d'intervention des secours.

La grande majorité des cross d'écoles ou d'établissements scolaires devrait se retrouver soit dans la première catégorie avec une organisation des secours à la diligence de l'organisateur, soit dans la deuxième catégorie avec la composition d'un point d'alerte et de premier secours (PAPS).

Documents annexes pour aller plus loin:

- Rôle et responsabilité de l'infirmière scolaire (BO de janvier 2000, organisation des soins et des urgences dans les EPLE) [lien internet](#) ;
- Rôle et responsabilité du professeur des écoles, du professeur d'EPS ;
- *Référentiel FFA sur l'organisation d'un cross scolaire (document pdf)* ;
- *Grille d'analyse des besoins prévisionnels de secours (document pdf) page 71* [lien internet](#) ;
- *Composition du point d'alerte et de premiers secours (PAPS) page 33* ; [lien internet](#) ;
- *Mémento administratif (extrait du référentiel FFA) document pdf* ;
- Direction académique des Côtes d'Armor – janvier 2013 : [lien internet](#).

Fiches annexes :

LE SERVICE INFIRMIER

Peut être associé autant que de besoin.

Rappel important : Les manifestations sportives scolaires hors associations sportives (UNSS, USEP, UGSEL) ne nécessitent pas un certificat médical.

Rôle de l'infirmière scolaire

REF : Circulaire n°2001-014 du 12-1-2001 Mission des infirmiers de l'EN Protocole des urgences en EPLE BO HS n° 1 du 6-01-2000

Dans la circulaire des missions citée ci-dessus, la présence (obligatoire) du personnel infirmier **n'est pas signifiée** pour les manifestations hors de l'enceinte d'un EPLE.

Si tous les élèves sont hors de l'EPLE, la contribution du personnel infirmier sera confortée par d'autres adultes de l'établissement identifiés et titulaires d'une attestation de premiers secours et équipés de matériels d'intervention ; la présence d'une association de secourisme est fortement conseillée

➔ **Il est à souligner que le personnel infirmier ne peut être un service de secours à lui seul**

➤ **Rôle du personnel infirmier AVANT la manifestation**

Il devra être contacté assez tôt par le responsable de la manifestation pour un repérage des enfants connus pour un souci de santé et ayant besoin d'une attention particulière. Il constitue une trousse de secours en amont de la manifestation selon le protocole et y inclut les PAI.

- Rappel de **l'intérêt d'intégrer ce type de manifestation dans un cadre éducatif plus large** particulièrement dans une dimension de promotion de la santé porté par le CESC à travers :
 - un apprentissage d'une bonne hygiène alimentaire (*en y associant les familles si possible, rappel sur l'utilité d'un recours aux glucides lents la veille, diététique adaptée, travail autour du petit déjeuner*)
 - un travail sur les conduites addictives. *Cela peut-être l'occasion d'amorcer un travail sur le tabac, sur le dopage...*
 - la mise en place éventuelle de formations de secourisme au sein de l'établissement (*participation de secouristes au dispositif de sécurité par ex*).
 - Rappel **des conditions à respecter autour de ce type de manifestations** en amont :
 - Une telle manifestation ne peut se concevoir qu'au terme d'un cycle de préparation physique et d'entraînement
 - Importance de la prise en compte des conditions climatiques (*brouillard et froid sont des facteurs aggravants des crises d'asthme par exemple*) ;
 - Importance et nécessité d'un échauffement préalable et progressif ;
 - Importance de ne pas courir à jeun, de ne pas fumer avant, pendant et après, de ne pas absorber des boissons dites énergisantes avant ou pendant le cross ; le sens à donner à ces manifestations ne doit pas être la recherche absolue de performance chronométrée mais doit être porteuse d'une dimension éducative importante. Il convient de veiller à ce que le maintien d'une aisance cardio-respiratoire soit respecté tout au long du parcours.
 - Prévoir une réhydratation avec des sucres d'absorption rapide après l'arrivée, de même que la mise à disposition de vêtements chauds.
- Rappel qu'une **attention particulière doit être portée aux élèves** :
- bénéficiant d'un PAI (*l'établissement vérifier ses préconisations au regard des activités sportives ciblées*)
 - bénéficiant d'une inaptitude partielle : *une participation limitée avec une adaptation des épreuves peut être envisagée sous réserve du respect de l'avis médical et du traitement arrêté ; en cas d'oubli de ces derniers, la participation ne pourrait ne pas être autorisée.*
- Rappel que le parcours doit être **sécurisé** et que des **mesures d'assistance et de secours** doivent être prévues.

➤ **Rôle du personnel infirmier APRES la manifestation**

Comme prévu dans ses missions, il accueille les élèves ayant besoin de soins à leurs retours et assure le suivi des élèves ayant nécessité l'intervention d'un secouriste pendant la manifestation.

Rôle et responsabilité du professeur des écoles, du professeur d'EPS

L'organisation d'une manifestation sportive comme un cross scolaire s'inscrit dans le prolongement d'un cycle ou de plusieurs cycles de demi-fond en EPS.

A l'initiative des enseignants, ce projet mobilise toute la communauté éducative et doit être présenté en conseil d'école et/ou au conseil d'administration de l'établissement, par son inscription dans le projet pédagogique disciplinaire.

Rappel : l'enseignant est le premier artisan de la sécurité des élèves et doit faire preuve de vigilance dans la conduite des actions avant, pendant et après la manifestation sportive.

S'organiser :

- L'élaboration et les difficultés du parcours tiennent compte de l'hétérogénéité du public participant (poids, taille, âge, sexe des élèves mais aussi incapacités occasionnelles ou permanentes, possibilités de réalisation des élèves, ...) et des conditions météorologiques;
- Les plans du parcours et des lieux sont affichés (lieux de départ et d'arrivée proches si possible) ;
- le balisage doit être clair : fléchage, signalisation, couloirs d'accès et de circulation, notamment pour les secours (repérage et construction en cours d'EPS) ;
- Prévoir le matériel nécessaire (sono, chronomètres, sifflet ou autres, rubans de balisage, peinture, récompenses, hautparleurs, dossards, cordes)...
- Recrutement et formation de l'équipe d'encadrement et du jury.

Assurer la surveillance :

- Organisation de la surveillance générale : positionnement des adultes aux lieux stratégiques identifiés (départ, arrivée, intersections, passages équivoques, spectateurs, secours, contrôle visuel sur tout le parcours, fermeture des espaces non utilisés par la manifestation) ;
- Moyens d'identification des adultes en charge de l'organisation et du regroupement des élèves (brassards, tee-shirts...);
- Les élèves sont sous la responsabilité des enseignants jusqu'au moment où ils sont remis à leurs parents (principe de la chaîne éducative). A ce titre la date, l'heure et le lieu du cross doivent être clairement précisés et communiqués aux parents par l'intermédiaire du cahier de liaison;
- L'énoncé des règles et des consignes sont explicites (annonces orales, charte du cross écrite et connus de tous avant la manifestation).

Au cours de la manifestation il faut veiller à :

- cf. tableau ci-dessus

Après la manifestation :

- cf. tableau ci-dessus

Une évaluation du dispositif et du déroulement du cross seront faits afin d'établir un compte rendu-support des organisations à venir.